

Le 2 juin de 12h à 14h

Campus de Jacob - Entrée A - Parking devant le bâtiment 19



CONTRÔLE TECHNIQUE DE VOTRE VÉLO

Il s'agit d'une vérification succincte des organes de sécurité et des principales pièces mécaniques de votre vélo. Ce « check-up » non-exhaustif du vélo dure de 15 à 20 min et se fait en présence du propriétaire afin de permettre un échange constructif visant l'autonomie. Se déplacer à vélo en toute sécurité commence par de bons réglages et un entretien régulier. Le contrôle technique permet de se rendre compte de l'état de son vélo et de faire des économies en intervenant à moindre coût.



MARQUAGE DE VOTRE VÉLO

Le marquage du vélo Bicycode et son référencement sur une base européenne permettent en cas de vol de l'identifier et de le restituer lorsqu'il est retrouvé. Pour le marquage, la présence du propriétaire du vélo est requise durant 10 minutes pour l'enregistrement des informations et les explications du passeport. Chaque participant devra, à la suite du marquage, valider l'enregistrement sur le site bicycode.eu.

Inscriptions par mail à florian.lou-bel-bachir@univ-smb.fr